

Les Architectes FABG propose la mise en valeur de la proximité du fleuve
**Feu vert à la construction d'une salle de spectacle à Verdun,
pivot d'un nouveau Pôle des arts de la scène et du cirque**

Verdun, le 6 février 2012 – La firme Les Architectes FABG a remporté le concours d'architecture pour le projet d'un nouveau lieu de diffusion culturelle, incluant une salle de spectacle de niveau professionnel, qui sera construit dès septembre, à quelques mètres du fleuve Saint-Laurent, dans l'arrondissement de Verdun. Le projet prévoit également le réaménagement et l'agrandissement de l'École de cirque de Verdun.

Choisie parmi quatre finalistes, l'équipe d'architectes lauréate a été retenue par le jury en proposant un projet se démarquant par la qualité des atmosphères, la mise en valeur de la proximité du fleuve et les vues du paysage qui l'entoure et la fonctionnalité de l'ensemble. Le jury a souligné la signature artistique des projets déposés dans le cadre du concours.

« Nous avons organisé un concours d'architecture afin d'obtenir un projet répondant au défi de transformer l'ancien aréna Guy-Gagnon en un lieu artistique de grande qualité privilégiant le rapprochement entre le spectateur et l'artiste », a expliqué M. Claude Trudel, maire de l'arrondissement de Verdun et membre du comité exécutif responsable de la sécurité publique, en félicitant la firme d'architectes retenue.

« Nous avons eu le souci de mettre en relation le bâtiment avec le fleuve et aussi avec le parc dans lequel il se trouve. Ce projet se veut un signal distinctif mais intégré, audacieux et exemplaire au plan environnemental », a pour sa part expliqué M. Éric Gauthier de Les Architectes FABG.

Globalement, le projet vise la création d'un pôle des Arts de la scène et du cirque à Verdun. Situé au 5190, boulevard LaSalle, l'ancien aréna sera réaménagé et légèrement agrandi pour mieux accommoder les studios B et A existants :

- le studio B a pour programme l'aménagement d'un lieu de diffusion culturelle. Les nouvelles installations agrandies seront plus qu'une salle de spectacle traditionnelle : elles serviront de lieu de création, de production et de diffusion pour divers organismes culturels dans le domaine des arts. Elles comprendront une salle de médiation permettant une synergie entre l'artiste et le spectateur avant les spectacles, ainsi qu'une salle d'exposition et des espaces pour la résidence d'artistes;

- le studio A est celui occupé actuellement par l'École de cirque de Verdun, lequel espace doit être réaménagé et agrandi.

« Nous voulons faire de Verdun un véritable pôle culturel qui, en plus de ce projet de diffusion, inclut également la Station, citée monument historique qui fut restaurée et converti en une Maison intergénérationnelle que nous avons inaugurée la semaine dernière, dans le quartier de l'Île-des-Sœurs, et la Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique, située sur le boulevard LaSalle », a indiqué M. Trudel.

« La réalisation de ce nouveau lieu de diffusion culturelle est un bel exemple des efforts investis par l'administration montréalaise qui vise à positionner la culture au cœur même du développement de la métropole. D'ailleurs la Ville de Montréal a récemment adopté une résolution faisant de la culture l'un des quatre piliers du développement durable, une force dynamique qui fait de notre ville une métropole culturelle incontournable. Ce nouveau lieu consolide notre réseau culturel et incarne ainsi de manière tangible les objectifs du Plan d'action 2010-2014 du Réseau Accès culture. Qui plus est, l'architecture remarquable qui définira ce nouveau pôle des arts de la scène met en lumière l'importance que nous accordons au design, une force stratégique non seulement pour le développement et la reconnaissance de notre ville mais un élément incontournable dans l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens », d'ajouter Mme Helen Fotopulos, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Capacité de la salle et coût

Dès l'automne 2013, la salle de spectacle pourra offrir entre 368 et 444 sièges fixes et rétractables, selon la forme de spectacle qui y sera présentée. Elle œuvrera en symbiose avec la Cité du cirque la Tohu pour la recherche de spectacles.

Le coût du projet de lieu de diffusion culturelle s'élève à 16,3 M\$, soit 12,4 M\$ pour le lieu de diffusion dans le Studio B, pour la démolition, la construction, l'aménagement paysager, le stationnement, l'équipement et l'œuvre d'art et 3,9 M\$ pour le réaménagement du Studio A. L'École de cirque de Verdun attend d'avoir complété son montage financier pour amorcer le réaménagement du Studio A.

La Ville de Montréal offre une contribution financière de 7,9 M\$ à ce projet soutenu par le Forum des équipements culturels de Montréal. Rappelons que cette instance de concertation dont les partenaires sont la Ville de Montréal et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine s'inscrit dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

Présentement, Verdun ne dispose d'aucune salle de spectacle professionnelle mais compte six lieux utilisés où 73 représentations professionnelles des arts de la scène ont été présentées en 2011 devant 19 483 personnes.

M. Trudel a tenu à souligner le travail exemplaire des membres du jury du concours d'architecture et de la commission technique dans l'analyse des projets.

Outre Les Architectes FABG, les finalistes au concours d'architecture étaient Saucier + Perrotte, Architectes, Dan S. Hanganu, Architectes, et Manon Asselin, Architectes et Jodoin Lamarre Pratte, Architectes en consortium.

Au cours des prochains mois, la firme Les Architectes FABG concevra les plans et devis du projet. Elle aura également la responsabilité de la surveillance du chantier.

Parmi les projets réalisés par Les Architectes FABG, mentionnons le Théâtre de Quat'Sous (2009), l'agrandissement du siège social du Cirque du Soleil, le Centre communautaire de Pierrefonds, la salle de spectacle et le centre sportif du Collège de l'Assomption et l'École Nationale de l'Humour. Cette firme a remporté plusieurs prix prestigieux pour ses projets dont le prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec, le Prix du jury pour l'innovation et le potentiel de rayonnement à l'International pour le Théâtre de Quat'sous ainsi que des prix d'excellence notamment de l'Ordre des architectes du Québec pour 115 studios du Cirque du Soleil, pour la relocalisation de l'École Nationale de l'Humour et pour la Maison de la culture Maisonneuve.

- 30 -

Pour renseignements :

Francine Morin

Responsable du protocole et des relations publiques

Arrondissement de Verdun

514-765-7282

francine.morin@verdun.ca

francinemorin@ville.montreal.qc.ca